

DEC211175DAPP

Décision portant nomination de Monsieur Daniel Alquier aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS.

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Daniel Alquier, professeur des universités est nommé chargé de mission auprès du directeur général délégué à la science pour la DAPP, direction rattachée à la DGDS, du 1^{er} mars 2021 au 31 aout 2021

Sa mission a pour objet le suivi de la politique de site.

Article 2

Du 1^{er} mars au 31 aout 2021, Monsieur Daniel Alquier percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation 08, Centre-Limousin-Poitou-Charentes

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 30 mars 2021

Le Président-directeur général
Antoine Petit



DEC210614DR10

Décision portant cessation de fonctions de Mme Doris Meyer, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité mixte de recherche UMR7044 intitulée Archéologie et Histoire ancienne : Méditerranée – Europe (ArchimèdE)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC180234DR10 du 19 janvier 2018 portant nomination de Mme Doris Meyer aux fonctions d'AP ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Doris Meyer, dans l'unité mixte de recherche UMR7044 intitulée Archéologie et Histoire ancienne : Méditerranée – Europe (ArchimèdE), à compter du 22 janvier 2021.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 2 février 2021

Le directeur de l'unité
Michel Humm



Michel Humm
Directeur UMR 7044

Visa du délégué régional du CNRS



Le délégué régional
Patrice SOULLIE

Visa du Président de l'Université de Strasbourg
Pour l'Administrateur provisoire et par délégation
la Directrice générale des services
de l'Université de Strasbourg



Valérie GIBERT

